WAR'L LEUR

FÉDÉRATION DES CERCLES CELTIQUES

La « Pomponne » de la région de Pont-Croix

SALAISONS DE L'AVEN
A. LE GUIFFANT père & fils
Siège Social : 2 place de la Libération
Usine et Bureaux : route de Pont-Aven, B.P. 3, tél. 96.85.39
29114 BANNALEC

POUR TOUS VOS TRAVAUX
Imprimerie Michel LE CANN
34 rue Duguay-Trouin — DOUARNENEZ — 92.07.64

ISOLATION BATIMENT
EMBALLAGES INDUSTRIELS et ALIMENTAIRES
en Polystyrène Expansé
ISOBOX - BARBIER
Siège Social et Usine : BANNALEC — tél. (98) 96.80.88 / 89

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
PLANCHERS D.F.C. TRANSPORTS
Ets DURAND Frères, s.a.
7 rue de la Liberté — 29122 PONT-CROIX — tél. 70 07.44

AUX ÉLÉGANTS
style boutique
27 rue de Siam BREST

BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS
Entreprise LE BRIS
Tél. 56.00.30 — 56.00.03 29170 FOUESNANT

Édition - Publicité :
LES BULLETINS D'INFORMATION SPÉCIALISÉS
OUDON

Pour toute correspondance :
21, rue Guibal
44000 NANTES
☎ (40) 73.43.09

Imprimerie :
FROGER - Chantonnay
☎ (51) 31.30.42

Vente et reproduction interdites

Dépôt légal : 3e trimestre 1977

LA DANSE COLLECTIVE EN BRETAGNE

UN REMARQUABLE EXEMPLE DES DANSES BRETONNES
La « GWENEDOUR » du Pays Pourlet, exécutée ici par le Cercle BRIZIEUX de Lorient. Les danseurs font des bonds qu'ils s'efforcent de rendre aussi spectaculaires que possible, voire acrobatiques. Cela est pleinement conforme à la tradition.

L'un des tout premiers objectifs que s'étaient fixés les Cercles Celtiques à leurs débuts, était de maintenir et de promouvoir la Danse Bretonne. On peut dire que c'est chose faite aujourd'hui. Tout d'abord on est frappé du nombre et de la vitalité des FESTOU-NOZ et BALS BRETONS. Même si la qualité de tel ou tel laisse à désirer, le fait est là : la danse bretonne est incluse dans la vie quotidienne des Bretons d'aujourd'hui. Qu'il s'agisse du Bal de noces ou du Gala de soutien syndical, c'est un FEST-NOZ (ou FEST-DEIZ) que l'on organise – et non un bal musette.

De tout temps, la Danse a tenu une place de choix dans la vie des populations bretonnes. Le goût pour la danse y est fort ancien. Tous les moments festifs de la vie traditionnelle sont l'occasion de sabotées vigoureuses. On danse aux noces, bien sûr, mais aussi dans les Pardons, où il n'est pas rare que la ronde se forme dans le sanctuaire même. Les grands rassemblements de travail que sont les vendanges, les moissons, les arrachages de pommes de terre, voient se constituer des rondes qui durent jusqu'à épuisement des Sonneurs et des Danseurs. Enfin, il n'est pas une veillée, Fest-Noz ou autre Filajeù qui ne s'achève sur quelque gavotte.

Ce mode d'expression est si ancré dans certains terroirs, et donne lieu à de tels débordements que le Recteur doit régulièrement intervenir au prône, et vouer ceux qui courent aux mille feux de l'enfer. Peine perdue. Et ce n'est pas le fait que les danses collectives cèdent le pas aux danses « modernes » qui y change quoi que ce soit. Il n'est pas encore si loin le temps où l'on pouvait entendre :

Dansou kof ha kof zo difennet ;
Ar vals, ar skottish hag ar mazurka
Hab a labe ar gwad d'en em demma

(Les danses ventre à ventre sont défendues ;
La valse, la scottish et la mazurka
Et celles qui mettent le sang à chauffer).

A quoi tient donc cet engouement pour la Danse ? Au plaisir de remuer pieds et jambes, à la nécessité de laisser éclater les forces de la vie qui sont en chacun de nous, bien sûr. Mais cela n'est pas tout. Il semble que les traits dominants du caractère breton viennent préciser ce goût pour la Danse. Les Bretons ne sont pas des gens expansifs. Les sentiments qui sont les leurs, ils ne les laisseront pas facilement transparaître. Chacun sait qu'en Bretagne, les enfants embrassent rarement leurs parents, et pourtant ils ne les aiment pas moins. Il est ainsi des choses que l'on ressent et que l'on ne peut dire avec des mots. Cela ne passe pas la gorge. On est d'ailleurs frappé du sérieux et de la gravité des danseurs en Bretagne. On pourrait penser qu'ils ne ressentent aucune joie, et qu'ils accomplissent là une corvée. Détrompez-vous ! Car à ce moment-là, ils vivent intensément et la Danse est alors pour eux l'occasion d'exprimer ce qu'ils ne disent pas autrement.

Les types de Danses héritées du monde rural peuvent aussi expliquer que la Danse bretonne soit encore pratiquement vivante : aujourd'hui, la seule danse que connaisse notre société occidentale, c'est la danse par couple (slow, rock, valse, tango, etc...) c'est-à-dire un mode d'expression à deux. Or, la Bretagne – et cela est presque unique en Europe Occidentale – a conservé des Danses collectives dont la pratique ne s'est jamais éteinte dans certains terroirs.

Et c'est en cela, semble-t-il que réside le succès du Festou-Noz et des Bals Bretons.

M. BOZEC

LA FÉDÉRATION "WAR'L LEUR"

Les Cercles qui, ce Dimanche 4 Juin 1967, réunis à l'Hôtel de Ville de VANNES, convinrent de s'associer en une Fédération, étaient parfaitement conscients de la gravité de leur décision : ils en avaient pesé les raisons et les conséquences. Les adhésions nouvelles, les brassages qui sont survenus depuis cette date, font que cet évènement est tombé dans l'oubli, et se trouve maintenant ignoré de tous, ou presque tous. Il paraît à propos de le rappeler et de le situer dans son contexte de l'époque, à l'occasion du Dixième Anniversaire de la Fédération.

En 1966, la B.A.S., après l'avoir longuement mûri, avait pris la très grave décision de se retirer de la Confédération KENDALC'H, suivant en cela d'autres Associations de moindre importance : BLEUN BRUG, AR FALZ, AL LEUR NEVEZ, etc...

Le Comité Directeur de la B.A.S. fut suivi dans sa décision par tous les Bagadou, à l'exception de deux ou trois ... mais aussi par un certain nombre de Cercles de Danse, dont elle ne tarda pas à se trouver encombrée, car leur activité propre ne correspondait pas à sa vocation liée aux Bagadou. La présence de ces Cercles permit cependant à la Commission des Fêtes B.A.S., créée par M. MICHEAU-VERNEZ, de démarrer sans déséquilibre excessif, mais le problème de ces Cercles isolés et qui ne pouvaient rester indéfiniment dans cette situation, n'était pas pour autant résolu.

C'est ainsi que la B.A.S fut amenée à inciter ces Cercles dispersés, à se grouper en une Fédération, à laquelle d'autres Cercles pourraient venir se rattacher par la suite.

C'est ce qui s'est produit. Les sept Cercles de l'origine étaient déjà devenus treize en fin 1967, vingt en 1968, vingt-six en 1969, trente fin 1970, trente-huit fin 1972. Ils sont aujourd'hui tout près de cinquante. Déduction faite de ceux qui n'ont plus participé à la vie de la Fédération depuis deux ans, délai au bout duquel ils sont automatiquement rayés, quelle qu'en soit la raison.

La Fédération est restée très liée, vous le savez, avec la B.A.S., outre les stages, notamment ceux de Noël, qui ont lieu en commun, l'organisme de Commission des Fêtes, dit « COMMISSION INTER-FÉDÉRALE» est en fait une Association Loi de 1901 dont les membres constituants sont exclusivement B.A.S. et WAR'L LEUR. Gérée actuellement par M. Hervé JAOUEN, elle ne travaille que pour nos deux Fédérations.

« WAR'L LEUR » estime que sa vocation est d'aider les Cercles « vivants » dans les modes d'expression qui caractérisent réellement la culture bretonne, et principalement dans les domaines chorégraphique et choral. Cela ne veut pas dire qu'elle se désintéresse des autres modes d'expression de la culture bretonne ; ce qui le prouve amplement. Elle collabore avec les autres Associations spécialisées : B.A.S., EMGLEO, BREIZ, AL LEUR, NEVEZ, etc ... Elle ne prétend pas tout faire, mais s'efforce de bien faire ce qu'elle entreprend. Son ambition n'est pas numérique mais qualitative. Elle est suivie avec intérêt et sympathie par deux personnalités compétentes et indépendantes. C'est ainsi que Monsieur BOHOU, Directeur Régional des Affaires Culturelles pour la « Région Bretagne » nous écrivait fin février :

> « Si vous n'êtes pas numériquement la plus importante des Fédérations, vous avez acquis une réputation de sérieux et d'efficacité dont j'ai bien souvent entendu parler. »

Pour atteindre ses buts essentiels, les moyens d'action de « WAR'L LEUR » sont les suivants :

a) Stages de Noël et de Pâques, qui regroupent chaque année environ cent-cinquante personnes qualifiées provenant de ses Cercles affiliées. Ils portent sur le perfectionnement des différentes Danses de Bretagne, sur le Chant, sur la formation des Moniteurs et d'Animateurs de groupes, sur l'organisation des Fêtes, la mise en scène des spectacles, l'enseignement des méthodes de recherches en milieux populaires.

b) Week-ends de recherche et de CULTURE BRETONNE. Ils sont consacrés à l'étude approfondie d'un terroir à travers ses différentes formes d'expression : géologie, géographie, archéologie, évolution historique et économique, costumes, chants, musique, danses.

Ont déjà fait l'objet de cette étude en profondeur les terroirs suivants :

Pays Bigouden en	1972
Pays de Languidic en	1972
Pays de l'Aven en	1973
Pays Malouin en	1973
Pays de Rennes en	1973
Pays du Cap (Audierne) en	1974
Pays Nantais en	1974
Pays du Cap Beuzec CS en	1976

En préparation mi-mai 1977 : Pays de la Rance. 1977 aux vendanges : Pays Nantais, le Vignoble.

c) Journées d'études Techniques organisées à la demande des Cercles : la Fédération envoie des Moniteurs.

d) « CAPACITÉS ». La Fédération veut inciter ses groupes à améliorer la qualité de leurs prestations. Outre les moyens techniques mis à leur disposition lors des stages et des journées d'études, les Cercles sont invités à travailler trois « Capacités » (Terroir, autres Terroirs, Recherches). Après mise au point en commun du projet en cours de l'Assemblée Générale du 10 octobre dernier, des circulaires ont réglé les détails avec suffisamment de soin pour qu'il soit inutile d'insister sur ces opérations. A l'heure où nous écrivons ces lignes, elles se sont déjà déroulées dans les Terroirs suivants :

Haute Bretagne Nord
Basse-Cornouaille
Aven
Haute Bretagne Sud (1er et 3ème degrés).

Elles ont permis de mettre en lumière les deux points suivants :

- la qualité, la conscience, l'impartialité des membres des jurys ;
- les efforts très réels fournis par une majorité de groupes, qui ont pris au sérieux ces épreuves et en sont récompensés par une amélioration, généralement très nette, de leur qualité.

Ces confrontations, qui, tout le laisse espérer désormais, se renouvelleront chaque année, ne sont pas des «concours », ni classement, mais seulement communications des observations faites par les membres du Jury pendant la prestation.

La promesse faite en Assemblée Générale a été tenue.

e) Commission de Tenue. Le Comité Directeur a procédé à une réorganisation complète de la Commission de Tenue. Nous ne nous en tiendrons plus aux « remarques générales » : chaque Cercle, observé quatre fois chaque année, au cours des Fêtes et des examens de « capacités », saura à chaque fois les points défectueux qui auront attiré l'attention de la personne responsable.

f) Collaboration directe et étroite avec les Comités des Fêtes de Bretagne pour la conception, l'organisation, la réalisation des Fêtes de l'été. Nombreux sont en effet, les responsables des Comités de petites et même d'importantes Fêtes, qui confient à notre Fédération le soin d'assumer toutes ces fonctions.

Suivant les circonstances, elle opère soit seule, soit en collaboration avec le B.A.S.

En conclusion, nous pensons que notre Fédération fait preuve de vitalité, d'imagination et de sérieux. Le seul obstacle auquel nous nous heurtons depuis plusieurs années est celui d'une liaison régulière assurée par un « Bulletin ». Comme vous voyez, la présente plaquette est un pas important dans cette direction. Elle est un présage auquel il faut croire.

P. MORIN

Pour tous renseignements concernant les possibilités de la Fédération
« WAR'L LEUR »
s'adresser à la COMMISSION INTERFÉDÉRALE
9 rue du Château 29200 BREST – Tél. (98) 80.48.28

Paul MORIN

M. MICHEAU-VERNEZ

COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR

Président :
M. MORIN Paul . . . . . tél. 66.42.98
22 rue Jeanne d'Arc - VANNES

Vice-Présidente :
Mme HAUTEBERT Jacqueline . . . . . tél. 73.41.43
36 rue de Gigant - 44000 NANTES

Vice-Président :
M. MICHEAU-VERNEZ Mikaël . . . . . tél. 21.02.62
3 rue du Dr Roux - 56100 LORIENT

Secrétaire Général :
M. BOZEC Michel . . . . . tél. 95.09.28
École St-Charles, 16 rue Maria-Chapdelaine
29000 QUIMPER

Trésorier :
M. LE GUENIC Roger
4 rue de Loctudy, 29200 BREST

Secrétaire-Adjoint :
Mme LECOQ Jeanne . . . . . tél. 56.05.99
19 rue de Jersey 35400 SAINT-MALO

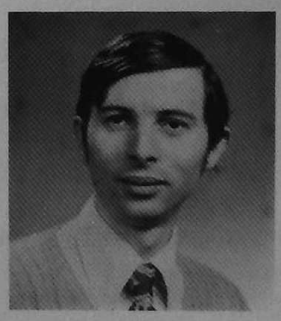

Roger LE GUENIC

Madame LECOQ

Viviane HELIAS

Marcel FLOC'H

Jean-Pierre TOUCHÉE

Commission Tenue :
Melle HELIAS Viviane . . . . . tél. 87.51.18
Kergoff, 29125 LOCTUDY

Bulletin Liaison :
M. FLOC'H Marcel . . . . . tél. 84.03.59
Carman, Toul douar, Kernislis 29260 LESNEVEN

M. JAFFRE Patrick . . . . . tél. 76.27.09
11 rue Maurice Thorez 56100 LORIENT

M. TOUCHEE Jean-Pierre . . . . . tél. 30.23.19
17 rue de la Belle-Épine, 37760 SAINT-GREGOIRE

Prospective :
Mme CHAMPAIN Nicole
10 av de la Trêperie 44115 BASSE-GOULAINE

M. ALANOU Jean-Claude
20 rue de Pontigou 29000 QUIMPER

Visite des groupes :
M. JAOUEN Jean-Louis . . . . . tél. 97.39.02
34 rue Mauduit Duplessix 29110 CONCARNEAU

Cercle d'enfants :
M. TANGUY Job . . . . . tél. 06.00.01
Lesseye, 29124 RIEC-sur-BELON

Membre coopté à la suite de la démission de M. René Sinquin :
M. SAUBAN André
20 rue de Kerose 29100 CONCARNEAU

Nicole CHAMPAIN

J.L. JAOUEN

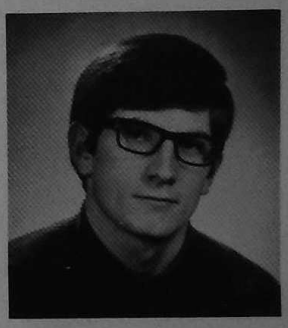

Jean-Claude ALANOU

PLATRERIE - ISOLATION - CARRELAGE
MARBRE — REVÊTEMENTS DE SOLS
CHEMINÉES
Entreprise P. STÉPHAN
Terre au Duc - 29118 GOUESNAC'H - tél. 91.61.69

CARROSSERIE — RÉPARATION POIDS - LOURDS
CONSTRUCTION MATÉRIEL AGRICOLE
Jean-Paul BOURLIEUX
Rue de la Madeleine 56310 MELRAND Tél. 51.71.75

Fines Conserves de Bretagne
"Jean Nicolas"

BOUTET
Fines conserves de bretagne
Notre meilleure publicité est sur votre table

B. P. 7 — **29140 ROSPORDEN** — Tél. 94.20.13 — Télex 940885

CONSERVES ALIMENTAIRES
paul chacun
QUIMPER (FRANCE)

POISSONS, VIANDES
PLATS CUISINÉS
LÉGUMES, FRUITS

Direction : 7 rue de Rosmadec
(98) 95.39.46

Muscadet de Sèvre & Maine
Mis en bouteilles à la propriété
Expédition France et Etranger
POUR CE QUI ME PLEST
LESIMPLE Frères
"La Brebionnière" — 44190 CLISSON — 78.01.53

RIKOU - SONER
Hervé LE MEUR
38 rue P. Sémard - 29000 QUIMPER - 90.04.04
Agent exclusif "CLANSMAN"
Disques et Instruments de Musique Celtiques

le triskell
bar
BREST
44 56 65

PROTEIS
VIANDES
VIANDE BROYEE
DE VOLAILLES
2 rue Bellevue — 96.85.25
29114 BANNALEC
Télex 940 392

CONFECTION DE
Costumes Bretons
Location
Madame Marie LE PENNEC
"Kerfeunteun" - 2 route du Loch - 29000 QUIMPER
Tél. 95.96.82